

Le refoulement se fait dans une conduite de DN 1200 (béton armé).

La station refoule dans un réservoir de 2 000 m³ situé aux pends de Mercuriol.

Distribution

100 km de canalisation fonte sauf l'adducteur principal qui est en béton.

Desserte de 500 bornes (pour 640 tubulures). Bornes de 2, 5, 10, 20, 30 m³/h et bornes de 7,8, 10, 12, 14, 15, 16, 17, 30 l/s.

Toutes les bornes sont équipées d'un compteur volumétrique.

3.2 ETAT DU MATERIEL

Le réseau et la station datent de 1968.

Projet de l'ASA : mise en place d'une vanne de sectionnement à la sortie de la station de pompage.

3.3 MAINTENANCE

Assurée par la SAUR.

4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	0-250
Maïs	0-250
Oléoprotéagineux (Tournesol, colza, soja, pois)	0-250
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	2 300
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	-
Horticulture, fleurs et pépinières	1
Jardins familiaux	-
Autres	-

5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

Enrouleur : 10 %

Aspersion : environ 35 %

Goutte à goutte : 55 %

5.2 TOUR D'EAU

Pas de tour d'eau.

5.3 PILOTAGE

Consultation de « Zoom » de la Chambre d'agriculture.

5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau est utilisé en protection contre le gel de fin mars à début avril. Seules 2 pompes fonctionnent lors de l'utilisation du réseau contre le gel.

Le réseau est utilisé pour lutter contre le gel de 0 à 6 jours par an en moyenne.

6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Le budget annuel moyen est d'environ 790 000 euros (263 000 € de fonctionnement et 527 000 € d'investissement).

En 2006 :

Dépense :

- fonctionnement : 28 000 euros
- investissement : 31 000 euros (+ 44 000 euros « reste à réaliser »)

Recette :

- fonctionnement : 80 000 euros
- investissement : 421 000 euros (report des années précédentes)

6.1 DEPENSES

Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 0 euros (variable)

Frais du personnel : 1 000 euros /an (fixe)

Energie : 0 euros (c'est la SAUR qui paye la facture EDF)

Redevance agence de l'eau : 14 300 euros

VNF : 10 000 euros

Entretien des ouvrages : 0 (c'est la SAUR)

Changement transformateur en pyralène : 31 000 euros

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 2 700 euros

6.2 PRIX DE L'EAU – RECETTES

La SAUR étant fermière c'est elle qui encaisse le prix de l'eau. La SAUR reverse néanmoins à l'UAFR une part fixe :

Débit souscrit à la borne	Prix reversé à l'UAFR par borne (euros)
7 l/s	123
8 l/s	141
10 l/s	176
12 l/s	211
14 l/s	247
15 l/s	264
16 l/s	282
17 l/s	299
30 l/s	528
2 m3/h	23
5 m3/h	42
10 m3/h	50
20 m3/h	69
30 m3/h	119

Part variable : Le prix payé par les adhérents est de 0.0818 euros/m3 en 2006.

7. ORGANISATION

La structure n'emploie pas de personnel (sauf la secrétaire à temps partiel).

Projets en cours

Pas de projet en cours.

8. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Pas de pb de ressource en eau
- Tendance à une réduction des surfaces irriguées
- Demande accrue de l'eau pour l'usage non agricole.
- La SAUR est fermière du réseau.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	S.I.P.I.R.R (Syndicat Intercommunal pour Irrigation Région Romans)	
Date :	Lundi 18 juin à 14 h	
Lieu :	Le Coteau 26750 SAINT PAUL LES ROMANS	
Présents :	Nom	Organisme – Titre
	M.GUIBAUD	Agent technique du SIPIRR
	A. BLACHE	BRL Ingénierie
Adresse du siège de la structure	Le Coteau 26750 SAINT PAUL LES ROMANS	
Année de création de la structure	1974	
Nom du président	Madame Rodillon	
Superficie irrigable	3 000 ha	
Superficie irriguée	2 000 ha	
Communes concernées	Dans la Drôme : Saint Paul lès Romans, Génissieux, Mours St Eusèbe, Triors, Parnans, Châtillon. Dans l'Isère : Saint Lattier (lieu dit : La Baudière)	
Nombre d'adhérents	554 (383 compteurs jardins et 171 agricoles)	
Volume distribué	2004 : 3.3 millions de m ³ , 2005 : 2.4 millions, 2006 : 2.7 millions.	
Budget moyen	300 000 euros	

1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Superficielle : Un prélèvement dans l'Isère, un prélèvement à l'embouchure Isère/Joyeuse soit deux stations de pompage.

Souterraine : 4 forages.

Volumes prélevés : environ 2 800 000 m³/an. Consommation moyenne de l'ordre de 1 400 m³/ha.

Année	Volume pompé dans l'Isère (m ³)	Volume pompé au niveau des forages (m ³)	Volume distribué (m ³)
2006	3 100 000	350 000	2 700 000
2005	2 800 000		2 400 000
2004	3 900 000		3 300 000
2003	4 300 000		-
2002	1 200 000		-
2001	1 800 000		-

Période de distribution : 1^{er} avril au 1^{er} octobre. En cas de gel, la période d'irrigation peut commencer plus tôt (aux alentours du 20 mars). Le reste de l'année le réseau est vidangé (période d'hivernation du réseau).

Forages : de juin à début septembre.

2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	95-97 %
Industriels	-
Collectivités publiques	-
Particuliers	3-5%
Total	100%

3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Première station de pompage construite en 1975, deuxième en 1982. Forages effectués de 1996 à 1999.

3.1 DESCRIPTION

Adduction

Stations de pompages :

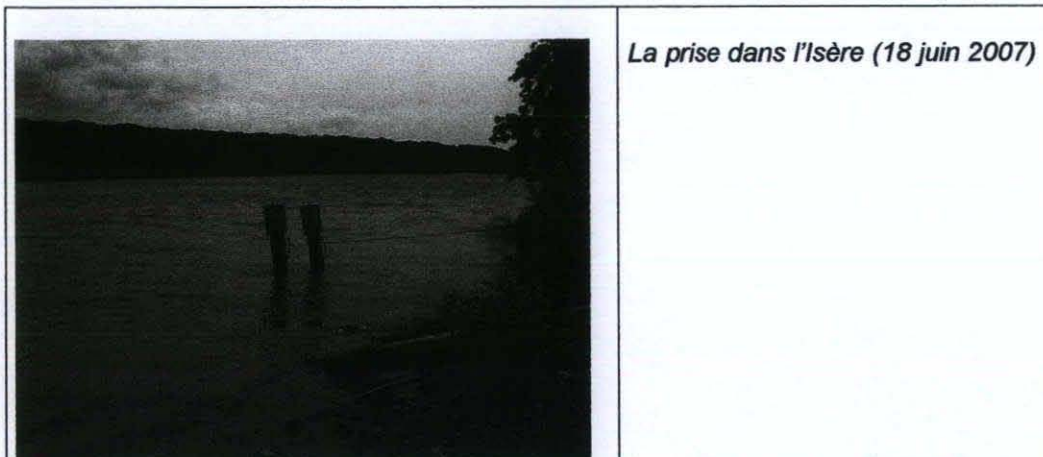
Station située à l'embouchure Isère/Joyeuse : pompage directement sur la rivière : 3 pompes qui refoulent dans un bassin de stockage. Puis filtration et pompage à l'aide de 5 pompes plus une de secours. Les pompes ont un débit max de 400 m³/h sauf une qui est à vitesse variable et qui débite de 0 à 450 m³/h. Présence d'un dégrilleur mais pas de ballon anti-bélier.



*La prise à l'embouchure
Isère/Joyeuse (18 juin 2007)*

Le refoulement se fait dans une conduite de DN 500 (fonte).

Station située sur l'Isère pompage directement sur la rivière : 5 pompes de 400 m³/h chacune. Pas de filtration ni de dégrilleur. Présence d'un ballon anti-bélier.



Le refoulement se fait dans une conduite de DN 500 (fonte).

Forages :

Profondeur des forages : de 150 à 200 m.

Débit des forages : 110, 80, 80 et 80 m³/h.

Distribution

450 km de canalisation en fonte.

Bornes de 5,10,20,30 et 40 m³/h mais la plupart des bornes n'ont plus de limiteur de débit qui fonctionne.

Nombre de bornes :

- 5 m³/h : 383
- 10 m³/h : 208
- 20 m³/h : 238
- 30 m³/h : 92
- 40 m³/h : 19

Nombre de bornes total : 940.

Comptage

Toutes les bornes sont équipées d'un compteur volumétrique pour chaque tubulure. Les stations de pompage et les forages sont équipés de débit mètre.

3.2 ETAT DU MATERIEL

Le réseau et la première station datent de 1975. La deuxième station et 3 km de réseau (maillage) datent de 1982.

Opérations récentes :

- * Télégestion pour tout le réseau
- * Changement des transformateurs au pyralène (2006)

Projet de l'ASA : couvrir la station de pompage.

3.3 MAINTENANCE

Assurée par les deux agents technique du syndicat pour la maintenace du réseau, une sous traitante en ce qui concerne la télégestion (interventions sur les automates,...).

4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	0-1 500 ha
Maïs	1 000
Oléoprotéagineux (Tournesol, colza, soja, pois, sorgho)	100
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	600 (beaucoup de noix)
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	40
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	30
Cultures fourragères	10
Horticulture, fleurs et pépinières	10
Jardins familiaux	-
Autres	-

5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

Enrouleur : environ 80 % (mais + noix)

Aspersion : environ 20 % des surfaces irriguées.

5.2 TOUR D'EAU

Pas de tour d'eau instaurés entre les irrigants. Il existe cependant des restrictions de prélèvements au niveau des forages en période sèche.

5.3 PILOTAGE

Peu de pilotage de l'irrigation.

5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau est utilisé en protection contre le gel de fin mars à début avril. Le réseau protège 80 ha (seuls 3 agriculteurs demandent l'utilisation du réseau pour lutter contre le gel).

Le réseau est utilisé pour lutter contre le gel 2 à 3 jours par an en moyenne de 1h à 10 h du matin.

6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Recette moyenne : 300 000 euros.

6.1 DEPENSES

Année 2003 :

Remboursement d'emprunt : 40 000 euros (variable)

Frais du personnel : 95 000 euros /an (fixe)

Energie : 90 000 euros (variable)

Redevance agence de l'eau : 6 000 euros (variable)

Entretien des ouvrages : 30 000 euros (variable)

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 39 000 euros.

6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES

Le coût est décomposé en une somme à deux termes : une part fixe et une part variable. Le prix du m³ est de 0.07 euros. Chaque adhérent paye au minimum 300 m³/ an quelque soit sa consommation réelle.

7. ORGANISATION

La structure emploi deux agents techniques à temps plein et une secrétaire à temps partiel (20 h / semaine).

8. PROJETS EN COURS

Pas de projet en cours.

9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Pas de problème de ressource en eau
- Stabilité des surfaces agricoles irriguées.
- Demande accrue pour l'eau à usage divers non agricole.
- Système fonctionnant par télégestion

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	Syndicat Intercommunal d'Irrigation du Tricastin	
Date :	Mardi 19 juin à 16 h	
Lieu :	Station de pompage du syndicat	
Présents :	Nom	Organisme – Titre
	M. LOUCHE	Agent technique
	A. BLACHE	BRL <i>Ingénierie</i>
Adresse du siège de la structure	Mairie de la Garde Adhemar 26 700 Pierrelatte	
Année de création de la structure	1970 (avant c'était une AFR)	
Nom du président	M. NAUD Gérard	
Superficie irrigable	700 ha (350 ha en gravitaire et 350 ha sous pression)	
Superficie irriguée	300 ha (150 ha en gravitaire et 150 ha sous pression)	
Communes concernées		
Nombre d'adhérents	350 urbains et 138 agricoles	
Volume distribué	Réseau sous pression : environ 700 000 m ³ /an Réseau gravitaire : difficilement quantifiable	
Budget moyen	Environ 200 000 euros	

1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement dans le Rhône.

Volumes prélevés :

Réseau gravitaire : environ 2 000 000 m³/an en ce qui concerne le réseau gravitaire (refoulement vallée de La Berre inclus). Consommation moyenne de l'ordre de 13 400 m³/ha.

Réseau sous pression : environ 1 000 000 m³/an Consommation moyenne de l'ordre de 6 700 m³/ha.

Année	Volume pompé dans le Rhône (m ³) : gravitaire et sous pression	Volume distribué (réseau sous pression hors refoulement vallée de la Berre) (m ³)	Volume distribué (réseau sous pression vallée de la Berre) (m ³)	Volume distribué (réseau gravitaire) (m ³) : évalué à 1/3 de ce qui est pompé
2006	3 000 000	693 309	293 049	670 000
2005	-	714 328	277 655	-
2004	-	762 226	260 370	-
2003	-	-	-	-
2002	-	-	-	-

Période de distribution : du 1^{er} avril au 25 octobre. Le reste de l'année les réseaux (canalisations et canaux) sont vidangés.

2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	Réseau gravitaire (en % du volume livré)	Réseau sous pression (en % du volume livré)
Exploitations agricoles	95%	40%
Industriels	-	-
Collectivités publiques	-	Négligeable (arrosage d'un stade)
Particuliers	5%	60%
Total		100%

3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Création des équipements en 1970

3.1 DESCRIPTION

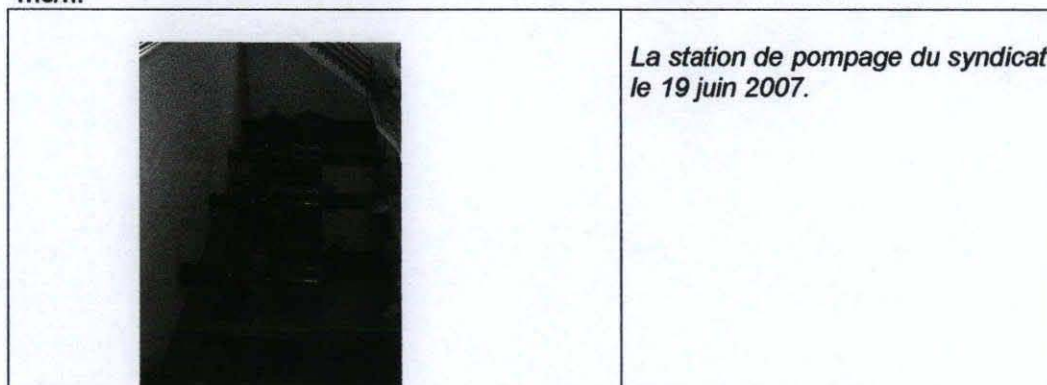
Adduction

Réseau gravitaire :

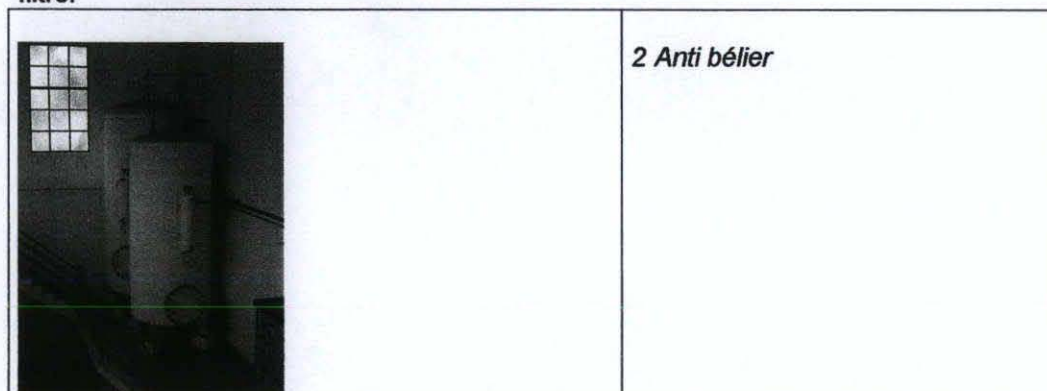
Prise sur le Rhône puis écoulement en gravitaire jusqu'à la bache de pompage dans une conduite ovoïde 1500 mm en béton. Le volume de la bache est de 400 m³. Puis 3 pompes de 1 800 m³/h chacune permettent d'alimenter un réservoir à l'aide d'une conduite en DN 1100 ciment. En pratique, une seule pompe fonctionne à la fois. Un canal part en aval du réservoir. La capacité du réservoir est de 1 000 m³.

Réseau sous pression :

Le réseau sous pression est alimenté par pompage dans la même bache que pour le réseau en gravitaire. 3 pompes (2 + 1 de secours) de 540 m³/h chacune permettent d'alimenter un réservoir de tête à l'aide d'une conduite en DN 700 fonte. Le débit maximum pompé est d'environ 1 000 m³/h.



La station de pompage (qui possède 6 pompes au total) est équipée de 3 ballons anti-bélier et d'un filtre.



. Distribution

Réseau gravitaire + vallée de la Berre :

La distribution du réseau gravitaire se fait par l'intermédiaire d'un canal principal (ou primaire) et de canaux secondaires, tertiaires ou quaternaires. Seuls deux agriculteurs utilisent l'irrigation à la raie. Les autres usagers pompent l'eau du canal à l'aide de pompes individuelles sauf pour le réseau de la vallée de la Berre qui est alimentée par une station collective. En effet, la vallée de la Berre est alimentée à partir d'une station de reprise qui pompe l'eau au sein même du canal. Cette station de reprise est composée d'une pompe à vitesse variable d'une capacité maximale de 150 m³/h et de 2 pompes de 100 m³/h. Le débit maximum théorique est donc de 350 m³/h.

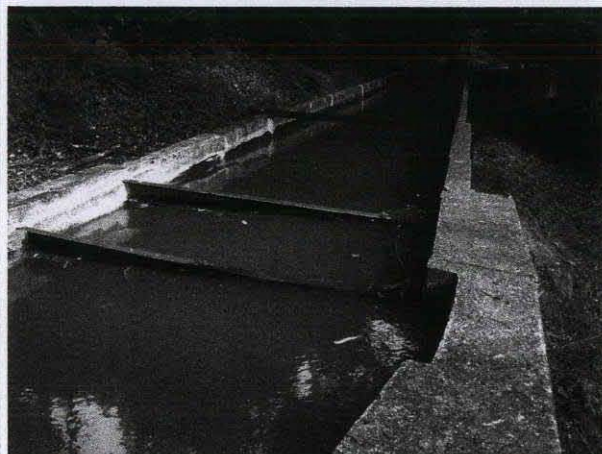
Les dimensions du canal en tête sont :

largeur : 1,8 m

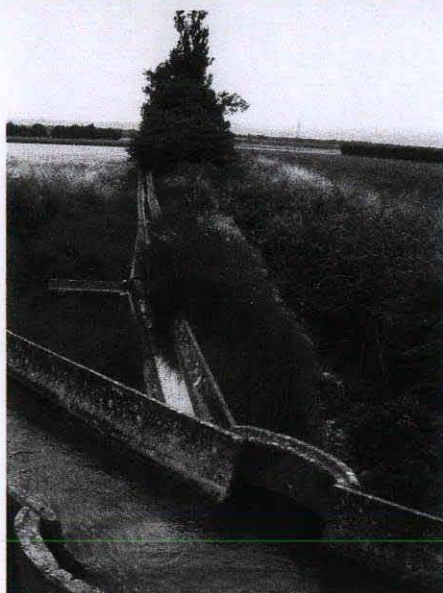
profondeur : 1,3 m.

Le canal est composé d'éléments pré-fabriqués en béton. La longueur totale du canal principal est de 9 km.

Pour le réseau gravitaire et le réseau sous pression de la vallée de la Berre, il n'existe pas de comptage individuel. Seul un comptage au niveau de la station de reprise est effectué.



Canal primaire le 19 juin 2007.



Canal secondaire et canal tertiaire

Réseau sous pression :

En aval du réservoir, il existe 2 départs : un en DN 600 fonte, l'autre en DN 500 fonte.

Le réseau sous pression est composé de 52 km en fonte et de 2 km en PVC.

Il existe un comptage volumétrique à chaque borne pour le réseau sous pression.

Les différents débits de desserte sont :

- 10, 20 et 30 m³/h pour les bornes agricoles
- 2, 5 et 6 m³/h pour les bornes des « urbains ».

3.2 ETAT DU MATERIEL

Le réseau et la station datent de 1958.

Le canal est en très mauvaise état (nombreuses fuites,...). Les fuites du canal sont estimées à 2/3 du volume prélevé dans le Rhône. Cependant, les eaux excédentaires retournent dans les contre canaux du Rhône.

Projet du syndicat : remplacer le canal par un réseau de conduites sous pression enterré.

3.3 MAINTENANCE

La maintenance est assurée par les 3 agents techniques employés par le syndicat.

4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Réseau sous pression : superficie en ha	Réseau en gravitaire et vallée de la Berre : superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	-	-
Mais	45	50
Oléoprotéagineux (Tournesol, colza, soja, pois, sorgho)	-	-
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	-	2
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	55	5
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	5	45
Cultures fourragères	-	5
Horticulture, fleurs et pépinières	-	10
Jardins familiaux	10	10
Vignes	20	-
Autres : pieds mère	-	10
Autres : truffiers	10	5

5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

A la raie : 3 %

Enrouleur : 10 %

Aspersion : 86 %

Micro aspersion : 1 %

5.2 TOUR D'EAU

Pas de tour d'eau.

5.3 PILOTAGE

Pas de pilotage de l'irrigation

5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau n'est pas utilisé en protection contre le gel.

6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Budget moyen annuel : 200 000 euros.

6.1 DEPENSES

Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 8 000 euros (variable)

Frais du personnel : 103 000 euros /an (fixe)

Indemnités élus : 2 600 euros/an

Energie : 33 000 euros (variable)

Entretien des ouvrages : 10 000 euros (variable)

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 43 000 euros.

6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES

Réseau gravitaire et vallée de La Berre :

Le coût est à l'ha :

- vallée de la Berre : 174 euros / ha / an
- autre que vallée de La Berre : 164 euros / ha / an

Il est facturé au minimum 0,5 ha.

Réseau sous pression :

Le coût est décomposé en une somme à deux termes : une part fixe et une part variable.

- 3) part fixe : elle dépend du volume souscrit à la borne

- bornes de 2, 5 et 6 m³/h : 61 euros / an
- borne de 10 m³/h : 81 euros / an
- borne de 20 m³/h : 93 euros / an
- borne de 30 m³/h : 121 euros / an

4) part variable : elle correspond au volume consommé : prix (en 2006) : 0.08 euros/m³ avec un forfait minimum de 69 m³/an (que l'on consomme 1m³ ou 69 m³ on paye 69m³).

7. ORGANISATION

La structure emploie 3 agents techniques à temps plein.

Projets en cours : remplacer le canal par un réseau sous pression enterré.

8. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Syndicat gérant un canal et un réseau sous pression
- Pas de problème de ressource en eau
- Tendance à une réduction des surfaces irriguées
- Demande accrue de l'eau pour l'usage non agricole.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	UAFI Saulce Mirmande	
Date :	Mercredi 20 juin à 9 h	
Lieu :	Station de pompage du syndicat	
Présents :	Nom	Organisme – Titre
	C. AUGIER	Agent technique
	A. BLACHE	BRL Ingénierie
Adresse du siège de la structure	UAFI Saulce Mirmande Station de pompage 26 270 Saulce sur Rhône	
Année de création de la structure	1967	
Nom du président	M. DORIER Jérôme	
Superficie irrigable	1 000 ha	
Superficie irriguée	600 ha	
Communes concernées	Saulce-sur-Rhône et Mirmande (les deux principales) mais également une partie des Tourettes (20 ha) et une partie de Clionsclat (15 ha)	
Nombre d'adhérents	191 clients (dont 40 agricoles)	
Volume distribué	1,8 millions de m ³	
Budget moyen	Environ 150 000 euros	

1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement dans le Rhône.

Volumes prélevés : environ 2 500 000 m³/an. Consommation moyenne de l'ordre de 4 200 m³/ha.

Année	Volume prélevé (m ³)	Volume facturé (m ³)
2006	2 100 000	1 800 000
2005	2 850 000	-
2004	2 600 000	-
2003	3 430 000	-
2002	1 500 000	-
2001	2 100 000	-

Remarque : on note une grande disparité des volumes pompés suivant que l'année est sèche (2003) ou pluvieuse (2002).

Période de distribution : de Mi mars (utilisation du réseau pour lutter contre le gel) à mi-octobre. Le reste de l'année le réseau est vidangé (période d'hivernation du réseau).

2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	95%
Industriels	-
Collectivités publiques	0,5 %
Particuliers	4,5 %
Total	100%

3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Création des équipements en 1966.

3.1 DESCRIPTION

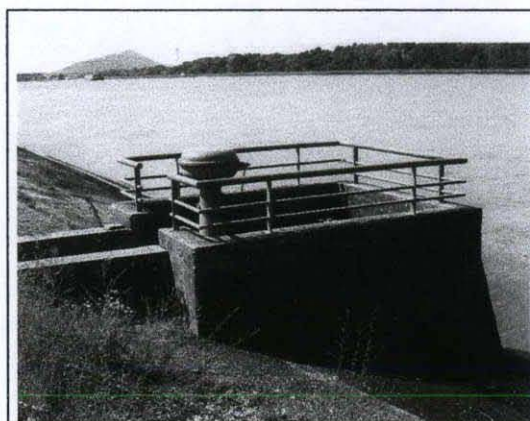
Adduction

Prise sur le Rhône puis écoulement en charge naturellement dans une conduite en DN 800 béton jusqu'à la station de pompage.

La station de pompage est composée de

- 1 pompe de 70 m³/h
- 4 pompes de 170 m³/h
- 6 pompes de 450 m³/h

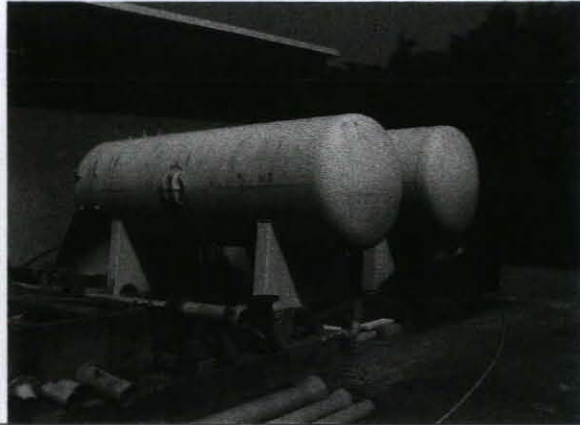
Le débit maximum de la station est d'environ 2 600 m³/h.



La prise dans le Rhône (20 juin 2007)

Le refoulement se fait dans une conduite de DN 800. (acier).

La station est équipée d'un filtre et de 2 ballons anti-bélier de 10 m³ chacun.



Les deux ballons Anti bélier

Distribution

Le réseau de distribution fait environ 50 km dont environ 15 km en acier, 35 km en fonte (et 200 m en PVC !!!).

Il est à noter la présence d'un surpresseur sur le réseau de distribution permettant d'alimenter les parcelles les plus hautes lorsque la pression fournie par la station de pompage de tête est insuffisante.

Ce surpresseur est composé de :

- 2 pompes de 35 m³/h
- 1 pompe de 120 m³/h
- 1 pompe à vitesse variable débitant jusqu'à 250 m³/h
- 4 pompes de 250 m³/h
- 1 surpresseur (positionné en série par rapport 8 autres pompes) qui ne fonctionne que pour les débits importants.

Le débit maximum est d'environ 8 000 m³/h.

Enfin, en cas de besoin il existe sur le périmètre irrigué un puits d'une profondeur de 25 m qui fournit un débit maximum de 40 m³/h. Le prélèvement annuel de ce puits est de 0 à 5 000 m³.

Le réseau de distribution dessert 243 bornes (soit 350 tubulures).

Les différents débits des bornes sont 5,10,20,30 m³/h ou 8,10,12,15,20,25,30,l/s (débit continu).

Comptage

Toutes les bornes sont équipées d'un compteur volumétrique. La station de pompage est équipée d'un débit mètre.

3.2 ETAT DU MATERIEL

Le réseau date de 1966-68. les principales opérations ont été le changement de pompes (en 1983 et 1992) et des transformateurs.

Projet du syndicat: remplacement du filtre d'ici 2 à 3 ans.

La station de surpression est en mauvais état (fuite de pompes,...).

3.3 MAINTENANCE

Elle est assurée par l'agent technique du syndicat employé à plein temps.

4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	100-150
Maïs	100-150
Oléoprotéagineux (Tournesol, colza, soja, pois)	50-100
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	350-400
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	20-30 (ail de semence)
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	-
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	1
Autres	-

5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

Pivot : 10 %

Enrouleur : 10 %

Aspersion : 15 %

Micro aspersion : 65 % (arboriculture)

5.2 TOUR D'EAU

Pas de tour d'eau

5.3 PILOTAGE

Les exploitations arboricoles utilisent des tensiomètres.

5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau est utilisé en protection contre le gel de mi-mars à début avril. Le réseau ne peut protéger que 60 ha. L'utilisation du réseau contre le gel se fait en moyenne 2 à 3 jours par an entre minuit et 6 h du matin.

6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Budget moyen annuel : 150 000 euros.

6.1 DEPENSES

Année 2005 :

Remboursement d'emprunt : 0 euros (variable)

Frais du personnel : 38 000 euros /an (fixe)

Energie : 54 000 euros (variable)

Redevance agence de l'eau : 7 500 euros (variable)

Entretien des ouvrages : 23 000 euros (variable)

Autres (assurance, percepteur, fourniture,...) : 22 000 euros.

6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES

Le coût est décomposé en une somme à deux termes : une part fixe et une part variable.

- 1) part fixe : elle représente l'abonnement proportionnel au débit souscrit :
 - a. agricole : 19 euros //s souscrit
 - b. urbain : 38 euros//s souscrit
- 2) part variable : elle correspond au volume consommé : prix (en 2006) : 0.047 euros/m3.

7. ORGANISATION

La structure emploie 1 agent technique à temps plein.

8. PROJETS EN COURS

Changer le filtre, changer la conduite en acier. Eventuellement installer un automate.

9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Pas de problème de ressource en eau mais en 1989 le réseau était insuffisant pour satisfaire tous les agriculteurs.
- Stagnation de la superficie agricole
- Demande accrue pour l'eau à usage non agricole

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	Réseau Saint Restitut	
Date :	Mardi 19 juin à 14 h	
Lieu :	Siège de la SAUR – Saint Paul les 3 Châteaux	
Présents :	Nom	Organisme – Titre
	C. DURAUX	SAUR (prestataire de services)
	A. BLACHE	BRL <i>Ingénierie</i>
Adresse du siège de la structure		
Année de création de la structure	1985	
Nom du président	Didier GUILLAUME – Président du CG 26	
Superficie irrigable	400	
Superficie irriguée	318 ha	
Communes concernées	Saint Paul les 3 Châteaux, Saint Restitut, Solerieux, Suze la Rousse	
Nombre d'adhérents	146	
Volume distribué	826 100 m3/an	
Budget moyen	NC	

1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement dans le Rhône.

Volumes prélevés : 826 100 m3 soit environ 2 600 m3/ha.

Année	Volume pompé dans le Rhône (m3)	Volume distribué (m3)
2006	826 100	-
2005	-	-
2004	-	-
2003	-	-
2002	-	-

Période de distribution : du 1^{er} avril au 31 octobre. Le reste de l'année le réseau est vidangé (période d'hivernation du réseau).

2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	80
Industriels	
Collectivités publiques	5
Particuliers	15
Total	100%

3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Le réseau est sous pression

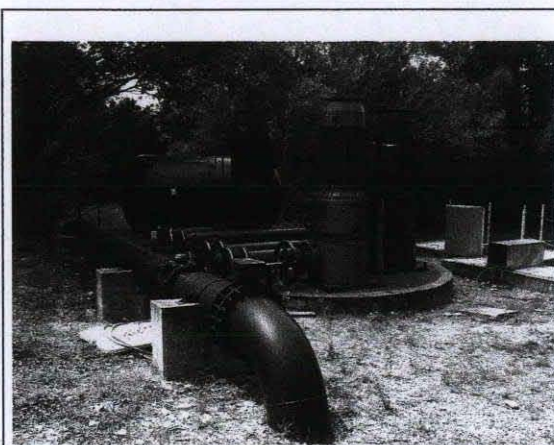
3.1 DESCRIPTION

Adduction

Prise sur le Rhône puis amenée par siphon jusqu'à la bache de la station de pompage. La station de pompage comprend 4 pompes de 300 m³/h chacune mais le débit max est de l'ordre de 900 m³/h. La plupart du temps, il n'y a que deux pompes sur les quatre qui fonctionnent simultanément. Les pompes refoulent dans un réservoir tampon d'une capacité de 1 000 m³.

Volume de la bache de pompage : 75 m³.

4 pompes de 300 m³/h.



Station de pompage du réseau Saint Restitut, le 19 juin 2007.

Ballon anti-bélier de 10 m³.

La station ne possède pas de filtre.

Le refoulement se fait dans une conduite de DN 450 (fonte).

Distribution

Les canalisations de distribution sont quasiment toutes en fonte de DN 80 à DN 450. La longueur du réseau est d'environ 39 km.

Desserte de 159 bornes.

Toutes les bornes sont équipées d'un compteur volumétrique mais environ 40 % ne fonctionnent pas.

Il existe également un compteur à la sortie de la station de pompage.

3.2 ETAT DU MATERIEL

Le réseau et la station datent de 1985.

Projet de la structure : mise en place d'un surpresseur.

3.3 MAINTENANCE

Assurée par la SAUR.

4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

NC

5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

NC

5.2 TOUR D'EAU

Pas de tour d'eau.

5.3 PILOTAGE

Il n'existe pas de pilotage de l'irrigation.

5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau n'est pas utilisé en protection contre le gel.

6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

6.1 DEPENSES

NC

6.2 PRIX DE L'EAU – RECETTES

La tarification de l'eau est décomposée en une somme à 3 termes : 2 parts fixes et une part variable.

La première part fixe représente le coût à l'ha souscrit : en 2006 elle s'élevait à 250 euros/ha souscrit (HT).

La deuxième part fixe est une tarification par compteur : en 2006 elle s'élevait à 25 euros/compteur (HT).

La part variable est proportionnelle au débit consommé : en 2006 elle s'élevait à 0,09 euros/ m³ consommé (HT).

7. ORGANISATION

8. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

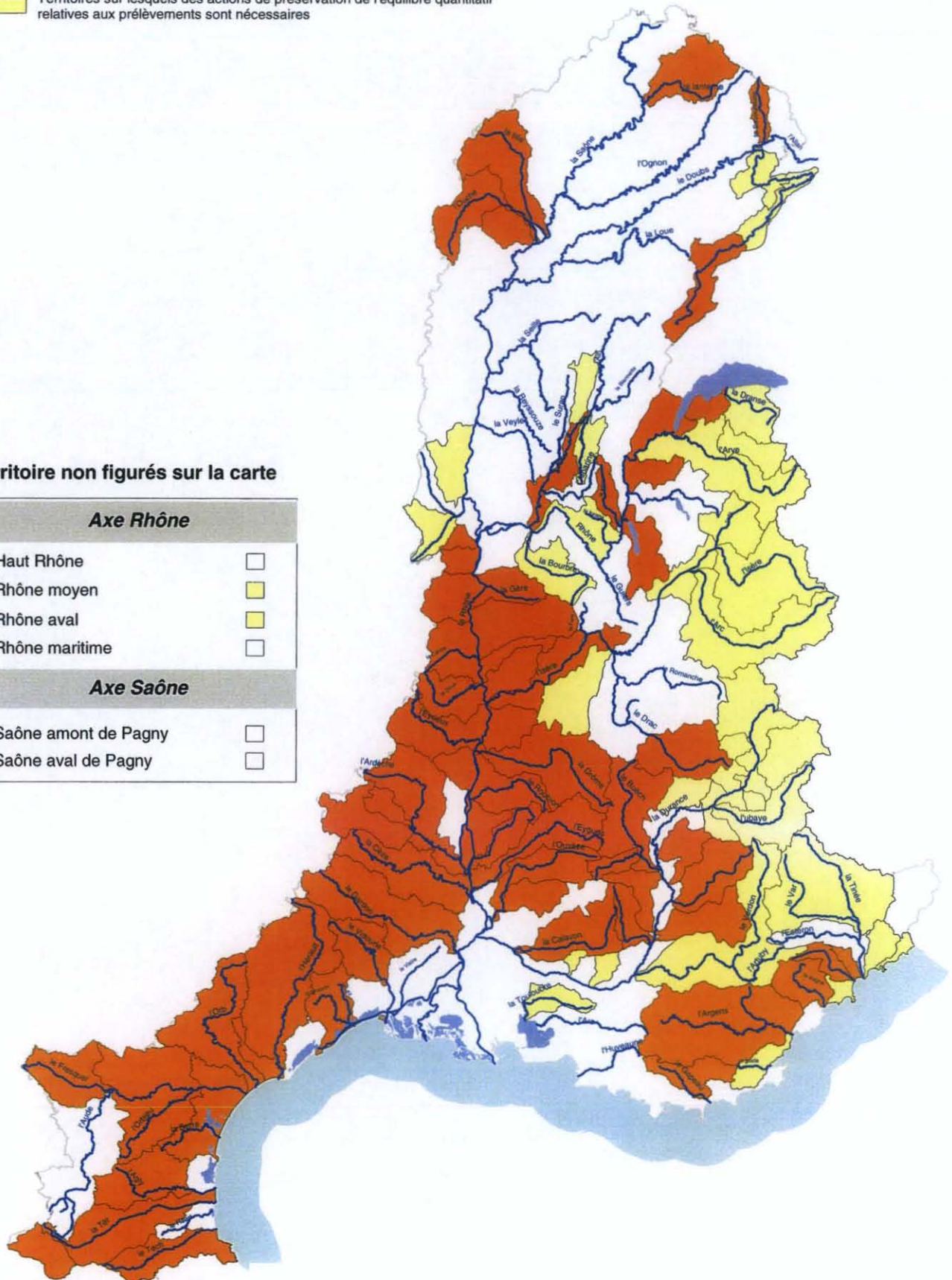
- Pas de problème de ressource en eau
- Tendance à une réduction des surfaces agricoles irriguées
- Demande accrue de l'eau pour l'usage non agricole.
- La SAUR est prestataire de service.

CARTE 17a : Sous bassins versants nécessitant des actions relatives à l'équilibre quantitatif
Prélèvements

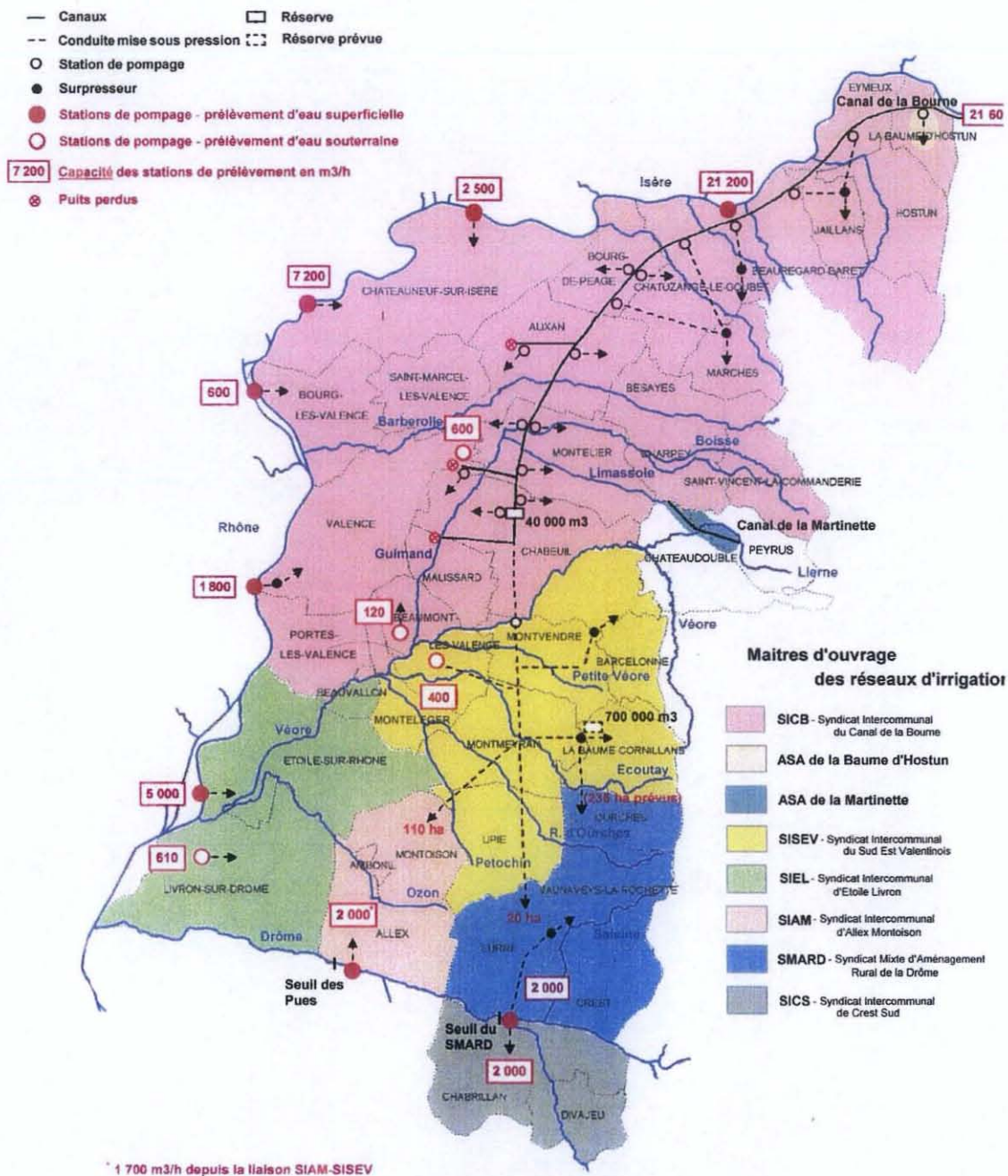
- Territoires sur lesquels des actions de résorption du déséquilibre quantitatif relatives aux prélèvements sont nécessaires pour l'atteinte du bon état
- Territoires sur lesquels des actions de préservation de l'équilibre quantitatif relatives aux prélèvements sont nécessaires

Territoire non figurés sur la carte

<i>Axe Rhône</i>	
Haut Rhône	<input type="checkbox"/>
Rhône moyen	<input type="checkbox"/>
Rhône aval	<input type="checkbox"/>
Rhône maritime	<input type="checkbox"/>
<i>Axe Saône</i>	
Saône amont de Pagny	<input type="checkbox"/>
Saône aval de Pagny	<input type="checkbox"/>



Le périmètre IRRI-MIEUX





BRL Ingénierie

1105, avenue Pierre Mendès France ■ BP 94001 ■ 30001 Nîmes Cedex 5 ■ France
Tél. : +33 (0) 466 87 50 00 ■ Fax : +33 (0) 466 84 25 63 ■ e-mail : brli@brl.fr ■ www.brl.fr
Société Anonyme au Capital de 3 183 349 € ■ SIRET : 391.484.862.000.19 ■ RCS NIMES : B.391 484 862 ■ N° TVA INTRACOM : FR35391484862